



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur

du 10 janvier 2015

#### **Présents**

Didier Rami, Bernard Barascud, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pascale Hautefort, Christine Marleaux, Michel Pascal.  
Nicolas Jonette.

#### **Excusés**

Maurice Dejean, Vincent Denhez, Pierre-Jean Gaubil, Josèphe Lamothe, Isabelle Moreau.

#### **Ordre du jour :**

- AG de la FFTA
- Affaires courantes : labels ; changement de statuts de clubs
- Assemblée générale de la Ligue : votes ; ordre du jour ; invitations ; finances
- Trophées de ligue
- Fusion des Ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
- Plan de Développement : CDs, Développement, Communication, Gestion, Haut Niveau
- Commission Parcours : Open de France, Gramat, Championnat d'Europe 3D
- Formations : changements, Assistant, CQP
- Championnats de Ligue en Salle
- Site de la Ligue

#### **AG DE LA FFTA**

Nous avons passé les 3000 licenciés en 2014 ; nous enverrons donc 4 représentants de la Ligue au lieu de 3 comme annoncé par mail.

L'AG a lieu au Novotel de Noisy-le-Grand ; ceux qui désirent visiter les nouveaux locaux de la FFTA pourront le faire le vendredi.

#### **AFFAIRES COURANTES**

**Labels** : 14 dossiers dont 2 pour un label Or. Mais des clubs descendent ou risquent de perdre leur label pour des questions de quotas de points.

**Balma** : la fusion a amené un problème de numéro d'agrément qui est en passe d'être résolu.

**L'Union** a dû changer de numéro d'agrément.

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

##### **Problèmes de votes**

L'Union : problème de vote car il y a un changement sans départ des archers : le nouveau club « L'Union Tir à l'Arc » est autorisé à voter selon l'effectif de l'ASU Tir à l'Arc, car le changement est indépendant de la volonté des dirigeants ou des archers.

Balma : problème de vote également suite à la fusion du CAB et du BTA : il est décidé que le nouveau club CA Balma Tir à l'Arc pourra voter selon l'effectif cumulé des deux clubs : 102 + 64 archers = 166 licenciés ; soit 9 voix.

Rodez perd le statut de section omnisport, mais garde sa structure, ce qui n'entraîne aucune conséquence.

Invitations

## Invitations

Didier RAMI a envoyé un mail d'annonce aux clubs ;

Alain GARRABE a envoyé les invitations aux archers qui ont fait un podium ;

Les équipes de Ligue ne sont pas invitées puisqu'elles sont déjà entièrement prises en charge par la Ligue.

Gisèle GALLET recensera les repas à prévoir pour les élus du Comité Directeur.

## Ordre du Jour

Les Commissions sont invitées à préparer un topo sur leur activité pour 2014 et présenter les grandes lignes pour 2015, de façon succincte car l'ordre du jour est toujours très chargé.

**Finances** : le Trésorier Alain GARRABE devra faire valoir les raisons pour lesquelles le compte 2014 est en excédent : 3 formations complémentaires n'ont pu être faites, faute d'un nombre suffisant de participants ; les interventions dans le Gers reviennent moins cher grâce à la participation de la Ligue au Groupement d'Employeurs (paiement d'un salarié au lieu de vacations ponctuelles) ; le TNJ et les stages Jeunes ont coûté moins que les prévisions établies en décembre 2013.

La somme ainsi dégagée pourrait être affectée à un fonds de réserve pour assurer la pérennité des emplois (1/2 temps de Damien GARRABE et la partie Ligue dans le Groupement du Gers).

Le budget prévisionnel peut être équilibré à 109 870 € ; une augmentation des licences avait été prévue : 1 € pour la rentrée 2015-2016, et 0,50 € pour 2017. Sur proposition du trésorier et de Président, le Comité Directeur décide proposer à l'AG de différer ces augmentations d'une année, ne doutant pas que cette proposition sera bien accueillie par l'ensemble des licenciés.

## TROPHÉES DE LIGUE

Il est de plus en plus compliqué de trouver des trophées pour une somme raisonnable, car les prix montent en flèche. Il est décidé de remplacer les trophées par des médailles en coffret de présentation (350 x 5 €), peut-être plus un mug pour le 1er (coût 3 € pièce)

## FUSION DES LIGUES

La territorialité va avoir lieu ; on ne sait pas encore si la tête de Région sera sur Toulouse ou sur Montpellier. Nous devons fusionner aussi à plus ou moins brève échéance, car si d'après les préfectures le mouvement sportif peut se déterminer, il sera difficile de présenter longtemps des dossiers pour deux structures semi-régionales à des instances de grande région.

Les CROS et les CDOS vont en discuter au congrès du CNOSF fin janvier ;

la Ligue Languedoc-Roussillon se réunit sous peu ; la première réunion à ce sujet entre nos deux ligues aura lieu à l'AG de la FFTA.

Un « état des lieux » a été commencé par Bernard BARASCUD pour établir les différences et les ressemblances entre MP et LR, afin de faciliter les discussions ultérieures. Les questions sont nombreuses, dont l'impact financier : on a 100 000 € de réserve pour le fonds de roulement. Qu'en est-il de la Ligue Languedoc-Roussillon ?

Une date de fusion possible est celle des élections de nos ligues en 2017. Dans l'intervalle, il faudrait rapprocher nos façons de faire et de gérer afin d'éviter un trop grand choc le moment venu. Il y aura lieu également de prévoir les statuts de la nouvelle entité et peut-être aussi l'amorce d'un plan de développement commun. Nous avons à ce jour 2 ans pour mener à bien pour la date avancée de janvier-mars 2017.

## PLAN DE DEVELOPPEMENT

L'évaluation continue est à faire pour le mois de mars.

**Réunion des Présidents des Comités Départementaux** : il semble difficile de la faire lors de l'AG de Ligue ; Didier RAMI est partisan d'une réunion à une date différente, spécialement consacrée à la liaison Cds-Ligue.

**Développement** : la formation des Assistants fonctionne très bien ; en ce qui concerne la formation d'Entraîneur 1, on attend de savoir combien d'Assistants s'inscriront.

Une formation CQP animateur va être mise en place prochainement sur la Ligue ; cela permettra des animations rémunérées d'avril à septembre.

Les formations DEJPS sont appelées à disparaître (elles sont nationales, et se font avec 5 candidats par an)

Formation d'arbitres : la Ligue se porte bien : 9 candidats de plus en septembre.

**Communication** : à améliorer encore vis à vis des CD et des clubs. La fusion des sites Ligue et ETR en un seul site permettra une meilleure lisibilité.

**Gestion** : finances, pérennité de la Ligue, soutien aux clubs ; notre objectif du nombre de licenciés à atteindre semble compromis au vu des chiffres au 31/12.

**Haut niveau** : le CREPS ne veut pas s'engager sur le terrain. La Ligue s'est tournée vers un partenariat avec l'Université Paul Sabatier (en pourparlers).

Le CD de l'Aveyron a vu ses finances contrôlées en janvier 2015.  
Proposition de golf-archerie.

## COMMISSION PARCOURS

**Open de France** : les archers pré-sélectionnés vont être contactés d'ici peu ; l'Open a lieu le 25 avril, mais les compétitions Nature ne commencent que début mars dans notre ligue : le temps pour composer définitivement les équipes va être très court.

**Gramat** a décalé la date de sa compétition Nature du 23 mai au 19 septembre, la période post-championnat de France n'étant plus qualificative.

L'organisation du Championnat d'Europe **3D** en 2016 a été accordé à la France. Lieu inconnu actuellement.

## FORMATIONS

**Changement dans les formations** : il n'y aura plus de pré-requis, mais des scores à réaliser.

Les dernières formations ont été décevantes : il a fallu faire du rattrapage pour permettre l'entrée en formation, et sur 13 personnes 7 seulement se sont présentées à l'examen final (abandons, arrêts...)

Pour cette année, les archers désirant entrer en formation ont le choix entre les deux possibilités : 7 passeront les pré-requis car ils n'ont pas des scores suffisants.

**Le certificat d'Assistant** à l'Entraîneur a maintenant une validité nationale.

La formation Entraîneur 2 est appelée à disparaître dans quelques années, au bénéfice d'une seule formation d'Entraîneur.

**Le CQP** (Certificat de Qualification Professionnelle) permettra d'enseigner dans son club contre rémunération (heures de vacation)

(Voir aussi ci-dessus, dans le chapitre « développement » des Questions diverses)

Concernant la formation CQP organisée prochainement à Paul Sabatier : elle concerne des animateurs de Paul Sabatier et des licenciés ; tarifs : 620 € pour 1 semaine (licenciés), 1120 € pour 2 semaines (non licenciés)(dont 120 € de frais de dossier pour la FFTA) ; seule la Ligue est accréditée pour faire les formations. Proposition de faire payer moins cher aux licenciés qui désireront entrer en CQP.

## CHAMPIONNATS DE LIGUE EN SALLE

Chaque année, on rencontre les mêmes problèmes car l'envoi pour la pré-inscription se fait tôt, les archers remettent à plus tard, et les vacances de Noël leur font oublier la date butoir.

Solutions : repousser un peu la date limite (le jour de la rentrée scolaire n'est pas le meilleur) ; envoyer un rappel aux clubs et faire paraître sur le site deux semaines avant la date limite.

Pour cette année, en raison des problèmes du club de Rodez qui sort d'une structure omnisports qui disparaît, il est accordé de déroger à cette date d'autant que l'envoi a eu peu de retard.

## SITE DE LA LIGUE

Damien GARRABE présente une proposition de site, calqué sur le site actuel, mais avec menu à lecture horizontale permettant d'entrer plus rapidement dans la page recherchée (en 3 clics le plus souvent).

Il remercie les créateurs du site actuel, car son travail a surtout consisté à alléger ce qui était devenu trop lourd d'accès, à intégrer ce qui existait déjà tout en supprimant les articles obsolètes.

La présentation proposée donne toute satisfaction au Comité de Ligue.

Le site sera présenté lors de l'assemblée générale de la Ligue.

-----